

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 26 MAI 2023

| | |
|---|--|
| DELIBERATION N°CP2023-05/3/10 DOSSIER N°5753 | DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES DEPARTEMENTS (DSID) 2023 - REHABILITATION DE L'INTERNAT, MISE EN ACCESSIBILITE ET CONSTRUCTION D'UN PREAU AU COLLEGE JULES MAROUZEAU A GUERET |
|---|--|

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Jérémie SAUTY, Marinette JOUANNETAUD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Hélène PILAT à Jérémie SAUTY
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Guy MARSALEIX à Bertrand LABAR
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Service Ressources*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES DEPARTEMENTS (DSID) 2023 - REHABILITATION DE L'INTERNAT, MISE EN ACCESSIBILITE ET CONSTRUCTION D'UN PREAU AU COLLEGE JULES MAROUZEAU A GUERET



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de

compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-05/3/10 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Modernisation de l'action publique, Finances et Bâtiments,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver la nature des opérations programmées et le plan de financement correspondant ci-après récapitulés :

| Dépenses HT | | Recettes | | |
|--|----------------|--|----------|----------------|
| Réhabilitation de l'internat filles et garçons, mise en accessibilité et construction d'un bâtiment regroupant préau, blocs sanitaires filles et garçons, un local technique et un local matériel d'entretien et ménage au collège Jules Marouzeau de GUERET : travaux, divers et aléas et prestations annexes | 2 420 000,00 € | DSID 2023 (ETAT) | 80 % | 1 936 000,00 € |
| | | Autofinancement (Département de la Creuse) | 20 % | 484 000,00 € |
| Total | 2 420 000,00 € | Total | 100,00 % | 2 420 000,00 € |

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à déposer auprès des services de l'Etat la demande de subvention correspondante au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID) 2023 ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Ne prennent pas part au vote :

Mme ML. Geoffre, M. E. Bodeau, Elus au Conseil d'Administration du collège Marouzeau

Adopté : 28 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET